

COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2012

Présents,

Le Maire :	Guy DEMOLIS
La secrétaire de mairie	Martine BRAND
L'adjoint en charge de l'urbanisme :	Denis BRUNET
L'adjoint en charge du scolaire :	Bernard SAILLANT
L'adjoint en charge des bâtiments	Gilbert HENRY
L'adjoint en charge des travaux et de la voirie :	Serge CHAMOT

Mmes les conseillères municipales : Jocelyne BORNE, Véronique GUILLAUME, Maryline ROSSET, Sandrine BOCHET

MM. les conseillers municipaux : Olivier CHAMOT, Serge RAGAZZONI, Thierry TISSOT,

Absents : MM. Gérard CHAMOT, Jean-Marc MERLIN, Serge YAKOVLEFF

Le maire ouvre la séance à 19 H 30 souhaitant la bienvenue à l'ensemble des élus

PROGRAMME LOCAL D'HABITAT

La communauté de communes a lancé l'élaboration d'un PLH dont l'étude est confiée au bureau Géodes.

Une réunion est prévue le 26 mars au Cercle Rural de Villy-le-Bouveret.

L'ensemble des élus municipaux sont invités à y prendre part.

CONSTRUCTION D'UN PROGRAMME DE LOGEMENT A LOYER MODERE AU CHEF-LIEU DE MENTHONNEX

Le Conseil Municipal est informé de l'évolution du projet. Le maire et les adjoints ont reçu à plusieurs reprises les représentants de la SA Mont-Blanc ainsi que les architectes.

Il est proposé que le projet soit présenté lors du prochain conseil municipal.

JARDINS DE HAUTE-SAVOIE

Jocelyne Borne et Sandrine Bochet qui représentent la commune aux Jardins de Haute-Savoie à La Balme de Sillingy sollicitent des moyens humains et matériels pour valoriser notre emplacement.

ACCUEIL PETITE ENFANCE

L'adjoint au scolaire, M. SAILLANT informe l'assemblée que suite à des négociations avec la mairie de Cruseilles, il est proposé de valider une convention afin que les familles de notre commune puissent éventuellement bénéficier de l'accueil de loisirs de Cruseilles moyennant une participation de la commune de 5€ par jour et par enfant, les familles réglant leur participation en fonction du quotient familial.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, se prononce favorablement sous réserve que soit éclaircie la réelle capacité d'accueil de ce centre de loisirs.

Une rencontre avec Cruseilles est prévue le 16 avril.

CRECHE INTERCOMMUNALE « BRIN DE MALICE »

Il est confirmé que cette structure intercommunale qui dépend de la CCPC a une capacité d'accueil de 35 enfants.

OFFICE DU TOURISME

Une réunion est prévue le 26 mars au siège de la CCPC. Jocelyne BORNE et Sandrine BOCHET y prendront part.

DIVERS

Avec le retour des beaux jours, il est rappelé que les travaux sonores sont interdits tous les jours de 20H à 8H ainsi que le dimanche et les jours fériés.

Il est également rappelé que l'écobuage est interdit par arrêté préfectoral et que les contrevenants s'exposent également à être verbalisés (gendarmerie de Cruseilles).

NOMINATION D'UN GARDE CHASSE PARTICULIER

Le conseil municipal est informé que M. Christophe Rosset de La Rippaz a été agréé par arrêté préfectoral comme garde chasse

ADSL

Suite à l'intervention de M. Jérôme CAPRON de la Sté Orange à la précédente réunion de conseil municipal, il est confirmé que notre commune, ainsi que celle de Villy-le-Bouveret sont alimentées depuis Groisy par une architecture cuivre dans des fourreaux où il semble possible

de déployer la fibre optique ce qui permettrait de développer le haut débit sur l'ensemble du territoire communal.

Le maire se propose de relancer France Télécom, le Président du SYANE ainsi que les parlementaires.

Il est également confirmé la possibilité de bénéficier du haut débit grâce à l'internet satellite avec l'opérateur NORDNET (partenaire d'Orange).

URBANISME

L'Adjoint à l'urbanisme présente les dossiers en cours

Permis de construire

- M. Kévin SUBLET pour la construction d'une maison individuelle aux Margolliets
- M. THEUZILLOT Cédric/Mlle BRO Mélanie pour la construction d'une maison individuelle à La Rippaz
- M. MOREAU Tristan/Mlle SAULNIER Béatrice pour la construction d'une maison individuelle à La Rippaz
- M. LAMAUD Olivier/Mlle DECOUX Delphine pour la construction d'une maison individuelle à La Reculaz
- M. Mme LECLERE Olivier pour la construction d'une maison individuelle à La Reculaz

Déclaration Préalable

- M. Mme DUBOUCHET Emmanuel, à la Rippaz pour la création d'une pièce supplémentaire dans maison existante
- M. Mme CARON Eric aux Petits Pierres pour la pose d'un vélux et le changement d'une porte de garage en baie vitrée
- M. BIANCALI Didier Chez Trosset pour la transformation de fenêtres en portes fenêtres et l'agrandissement dans le prolongement de la toiture
- M. Mme BUATHIER Jean-Marc chez Bastaly pour la création d'un bûcher, d'un barbecue et extension du garage existant
- M. Mme BURFIN Sébastien, chez Nicodet, pour la réalisation d'un mur de soutènement
- M. Mme CARON Eric, les Petits Pierres pour la mise en place d'un tunnel recouvert d'une bâche en plastique
- M. Mme JOHN François, Les Petits Pierres, pour l'aménagement des combles avec pose de vélux en toiture
- M. Mme GRILLON Jean-Pierre, Les Petits Pierres, pour la plantation d'une haie de thuyas

FINANCES

1- Approbation du Compte Administratif 2011 et du compte de gestion validés par le comptable (Trésor Public).

Budget général

**** Section fonctionnement***

Résultat antérieur reporté (année 2010)	+ 174.713,43 €
Dépenses de l'année 2011	- 306.115,41 €
Recettes de l'année 2011	+ 606.872,64 €
Résultat de l'exercice	+ 475.470,66 €

*** Section investissement**

Résultat antérieur reporté (année 2010)	- 337.547,62 €
Dépenses de l'année 2011	- 2.065.329,38 €
Recettes de l'année 2011	+ 2.114.233,09 €
Résultat de l'exercice	- 288.643,91 €

Résultat cumulé 2011 : + 186.826,75 €

Budget Assainissement non collectif

Résultat antérieur reporté 2010	+ 6.937,19 €
Dépenses 2011	- 1.641,82 €
Recettes 2011	+ 2.650,00 €

Résultat cumulé 2011 : + 7.935,37 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES EN 2011

<u>SUR LE BUDGET COMMUNAL</u> (totalement à la charge de la commune)	
Achat de terrains	310.628,61
Goudronnage	46.482,04
Génie civil	52.892,56
Mur du cimetière	12.518,53
Bâtiments communaux	39.843,00
Espace ludique de Chez Bastaly	4.954,30
Plateforme arrêt de bus au hangar communal	2.320,24
Fournitures de voirie	1.691,57
TOTAL	471.330,85
<u>SUR LE BUDGET SYANE</u> (environ la moitié à la charge de la commune) (mise en souterrain des réseaux secs et éclairage public)	
La Rippaz	584.466,00
Péguin, Sac de Vin, Tracafond, La Reculaz	862.136,00
TOTAL	1.446.602,00
<u>SUR LE BUDGET DE LA CCPC</u> (totalement à la charge de l'intercom)	
Renouvellement du réseau d'eau de La Rippaz	117.630,34

LA DETTE AU 31/12/2011

CREDIT AGRICOLE

Capital restant dû 170.029,03

Annuité 2011 : 25.526,57 dont Capital : 22.860,10
Intérêts : 2.666,47

SYANE

Capital restant dû 586.155,81

Annuité 2011 : 52.312,78 dont Capital : 37.395,23
Intérêts : 24.917,55

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

Capital restant dû : 183.111,35 (sera soldé en 2012)

A noter que l'augmentation de la dette est exclusivement générée par les investissements importants réalisés par le SYANE.

FISCALITE

COMMUNE	CCPC (pour information)
TH 3,50	11,31
TFB 3,72	7,55
TFNB 22,02	42,87
CFE 6,20	11,52

Il est proposé de maintenir au même niveau que les années précédentes les taux de la fiscalité communale (qui sont dans les plus bas du département).

La CCPC n'augmente pas non plus ses taux de fiscalité.

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2012

Au vu des réalisations 2011 et compte tenu des prévisions de recettes et de dépenses validées par la trésorerie de Cruseilles le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le projet de budget 2012 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à hauteur de :

795.673,75 € en fonctionnement

1.660.813,71 € en investissement

Les principaux investissements pour 2012 seront consacrés à la voirie, avec le regoudronnage de la route des Bornes et de La Rippaz ainsi que l'aménagement du Carrefour des Petits Pierres.

Concernant les investissements réalisés en maîtrise d'ouvrage déléguée avec le SYANE, il est programmé la mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques ainsi que le recalibrage de l'éclairage public des Petits Pierres et de Chez Bonier.

La Communauté de Communes a prévu de procéder au renouvellement du réseau d'eau potable des Petits Pierres.

Budget du SPANC (assainissement non collectif)

Fonctionnement 8.500,00 €

o o o
o

**DELIBERATIONS PRISES AU COURS DE LA SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 MARS 2012**

Vote du Compte administratif 2011 – Budget Général

Approbation du Compte de Gestion 2011 – Budget Général

Vote du Compte administratif 2011 – Budget Assainissement non collectif

Approbation du Compte de Gestion 2011 – Budget Assainissement non collectif

Affectation des résultats 2011 – Budget Général

Affectation des résultats 2011 – Budget Assainissement non collectif

Approbation du Budget Primitif 2012 – Budget Général

Approbation du Budget Primitif 2012 – Budget Assainissement non collectif

Vote des quatre taxes

La séance est levée à 23 H 00.

Le Maire,
Guy DEMOLIS